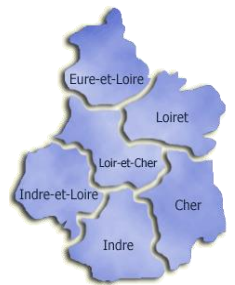




LIGUE SPORT ADAPTE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

Maison Départementale et Régionale des Sports
1240, rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
Tél : 02 38 76 27 88 Fax : 02 38 76 27 88
Courriel : coordsa.centre@orange.fr
Site internet : <http://www.sportadaptecentre.fr>



Championnat Régional de Football

Sport Adapté Jeune

2017/2018

Contact :

Céline DONVAL
Conseillère Technique Fédérale
Comité Départemental Sport Adapté du Cher

IME de Sologne – site de Nançay
Le Vieux Nançay
18 330 NANCAY

06.40.30.64.28
anima18@orange.fr



LIGUE SPORT ADAPTE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

Maison Départementale et Régionale des Sports
1240, rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
Tél : 02 38 76 27 88 Fax : 02 38 76 27 88
Courriel : coordsa.centre@orange.fr
Site internet : <http://www.sportadaptecentre.fr>



PRESENTATION DU CHAMPIONNAT

La Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire organise un championnat régional de football à 5 pour les moins de 16 ans (nés entre 2002 et 2005) et à 7 pour les moins de 21 ans (nés entre 1997 et 2001). Les deux championnats se dérouleront sur les mêmes journées.

Ces championnats se dérouleront sur cinq journées de rassemblement ouvert à tous à condition de présenter la fiche d'inscription de l'équipe et que chaque sportif soit à jour de sa licence compétition Sport Adapté 2017-2018. Le règlement football à 5 et à 7 de la FFSA sera appliqué.

Sur chaque journée sera proposé un défi individuel sur les différentes composantes d'un footballeur (capacités techniques et athlétiques).

Pour participer à ce championnat, veuillez retourner la fiche d'inscription ci-dessous pour le **vendredi 29 Septembre 2017** au plus tard au CDSA 18, IME de Sologne, Le Vieux Nançay, 18330 Nançay.

Cependant les jeunes de 15 ans (année 2002) peuvent intégrer le championnat de la catégorie supérieure (- 21 ans) à condition de présenter un certificat médical de sur-classement.

Calendrier des journées (les lieux exacts seront confirmés ultérieurement) :

1ère journée : Mercredi 11 octobre 2017 à Montrichard (41)

2ème journée : Mercredi 13 décembre 2017 à Nançay (18)

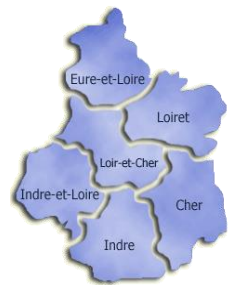
3ème journée : Mercredi 7 février 2018 à Blois (41)

4ème journée : Mercredi 4 avril 2018 à Vierzon (18)

5ème journée : Mercredi 13 juin 2018 à Montrichard (41)

Déroulement type d'une journée :

- ✓ 10h15 : Arrivée et mise en tenue des sportifs, échauffement par équipe
- ✓ 10h45 : Matches et défis
- ✓ 12h00 : Repas (à la charge des établissements)
- ✓ 13h15 : Matches et défis
- ✓ 14h45 : Douche
- ✓ 15h00 : Collation
- ✓ 15h15 : Fin de journée



Les classes d'équipe :

A partir de cette saison, la Fédération modifie son système de classification pour les compétitions jusqu'à lors établie sous la forme des 3 divisions. Avec le temps ce type de classification ne pouvait plus garantir l'équité entre les sportifs les plus déficients et ceux dont le handicap est peu limitant. L'enjeu est donc de modéliser un système de classification pour la compétition pour :

- Assurer l'équité dans la compétition sportive
- Retrouver la voie de classification par capacité ou compétence et non par niveau de performance
- Protéger les pratiquants les plus déficients
- Affirmer la spécificité de la fédération qui fonde ses classifications sur des critères propres à la FFSA

La classification porte sur des critères individuels. Cependant nous devons tenir compte d'autres paramètres pour la mise en place des championnats en football.

- Les clubs accueillent des joueurs de différentes classes
- Il s'agit de préparer une équipe cohérente

Pour cela la FFSA a défini la notion de classe d'équipe qui sera composée par le regroupement des classes individuelles sans contrevenir aux objectifs de la classification énoncée précédemment. Deux classes d'équipes ont été définies :

- Equipe classifiée – ABC –

Equipe qui se caractérise par une juxtaposition de joueurs qui propose un projet de jeu orienté vers le but adverse. La mise en place de stratégie collective est peu fréquente, elle se caractérise par un jeu en ligne.

Les interactions entre joueurs se limitent à des phases de jeu ne concernant qu'un ou deux joueurs

Dans ce groupe nous trouverons des joueurs de classe AB et BC

- Equipe classifiée – BCD –

Equipe qui met en place des stratégies de groupe pour accéder ou défendre la cible. Utilisation de différentes stratégies avec une alternance entre les situations d'attaque et de défense. Les interactions entre les joueurs sont orientées en fonction du jeu.

Dans ce groupe nous trouverons des joueurs de classe BC et CD

Dans cette configuration, les joueurs de la classe AB ne pourront jamais être confrontés aux joueurs de la classe CD.

Suivant leur classification et leur capacité, notamment au niveau des limitations dans le traitement de l'information, les joueurs de la classe BC pourront se retrouver dans des équipes ABC ou BCD.



LIGUE SPORT ADAPTE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

Maison Départementale et Régionale des Sports
1240, rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
Tél : 02 38 76 27 88 Fax : 02 38 76 27 88
Courriel : coordsa.centre@orange.fr
Site internet : <http://www.sportadaptecetre.fr>



Équipement obligatoire du sportif pour la compétition :

En référence à la loi 18 du football à sept.

- une culotte courte ou short
- une paire de bas
- une paire de chaussures de football adaptée à la surface de jeu
- un maillot numéroté
- le port des protège tibias est obligatoire (ils doivent être entièrement recouverts par les bas)

La couleur du maillot du gardien de but devra être différente de celle des deux équipes en présence et de l'arbitre.

Le gardien de but peut porter une casquette à visière non rigide, ainsi que des gants ou un pantalon spécifique à sa fonction.

Les collants sont autorisés à condition qu'ils soient portés en dessous de l'équipement officiel. Comme dans le foot à 11, le port d'objets dangereux (montres, bracelets, ...) est interdit.

Les joueurs portent de préférence des chaussures à crampons multiples ; les chaussures de basket et de tennis sont tolérées.

Répartition des points à l'issue d'un match :

- 4 points par match gagné
- 2 points par match nul
- 1 point par match perdu
- 0 point par forfait

En cas d'égalité à l'issue du championnat, les équipes seront départagées de la manière suivante :

- le goal average particulier (résultat de la rencontre entre les 2 équipes)
- le goal average général (la différence de buts)
- la meilleure attaque
- la meilleure défense
- le fair-play

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Comité Départemental du Sport Adapté du Cher :

À retourner pour le 29 Septembre 2017

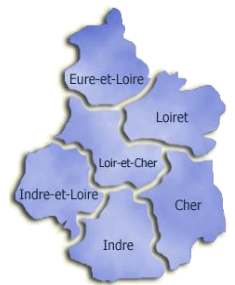
Céline DONVAL,
Conseillère Technique Fédérale,
06.40.30.64.28

anima18@orange.fr



LIGUE SPORT ADAPTE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

Maison Départementale et Régionale des Sports
1240, rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
Tél : 02 38 76 27 88 Fax : 02 38 76 27 88
Courriel : coordsa.centre@orange.fr
Site internet : <http://www.sportadaptcentre.fr>



FICHE D'INSCRIPTION FOOTBALL A 5 (moins 16ans)

Cette fiche est à envoyer au CDSA 18 au plus tard le Vendredi 29 septembre 2017 :

Par courrier : CDSA 18, IME de Sologne - Site de Nançay, Le Vieux Nançay, 18330 Nançay

Par mail : animsa18@orange.fr

Accompagnée du :

- numéro de licence compétitive 2017/2018 de chaque jeune
- classification du sportif

Etablissement ou association :

Adresse :

Téléphone de l'établissement : /..... /..... /..... /.....

Mail de l'établissement :@.....

Responsable :

Téléphone du responsable : /..... /..... /..... /.....

Mail du responsable :@.....

Nom de l'équipe :

Classe de l'équipe : ABC BCD (cocher la classe correspondant à votre équipe)

Nom du joueur	Prénom	Date de naissance	N° de licence FFSA (2017-2018)	Classification du sportif (AB, BC ou CD)



LIGUE SPORT ADAPTE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

Maison Départementale et Régionale des Sports
1240, rue de la Bergeresse 45160 OLIVET
Tél : 02 38 76 27 88 Fax : 02 38 76 27 88
Courriel : coordsa.centre@orange.fr
Site internet : <http://www.sportadaptecentre.fr>

